

**Groupe thématique de concertation  
Salariés des commerces des Halles et de ses abords  
Réunion du 6 février 2007**

-----

**Ordre du jour :**

Mise en place du groupe thématique de concertation

**Participants :**

Lyne Cohen-Solal	Adjointe au Maire de Paris
Jean-François Legaret	Maire du 1 <sup>er</sup> arrdt
Alain Le Garrec	Conseiller de Paris
Eric Osmond	Cabinet de Lyne Cohen-Solal
Renaud Paque	Cabinet de Jean-Pierre Caffet
Anne de Bayser	Cabinet du Maire
Eloïse Cohen de Timary	Cabinet du Maire
Jean-Baptiste Rey	COTEBA (AMO Ville de Paris - Direction de l'Urbanisme)
Marlène Tessier	Direction du Développement Economique et de l'Emploi
Nadia Bayan	Direction du Développement Economique et de l'Emploi
Christophe Parot	Président GIE Commerçants Forum des Halles
Marguerite Des Cars	Espace Expansion
Stéphane Rombauts	Directeur du Centre du Forum des Halles
Georges Lavergne	UL CGT 1 <sup>er</sup>
Didier Gasparini	Secrétaire Général UD CGT de Paris
Sonia Buscarini	CFDT Paris
Brice Bellon	CGT FO Paris
Paul Gros	UD75 CFC - CGC
Michèle Collin	Atelier les Halles
Alexandre Mahfouz	Collectif Beaubourg les Halles
Dominique Magniette	Glob' Halles
Elisabeth Bourguinat	Association Accomplir
Jacques Perillat	UCV
Emmanuel de Labarre	Bérénice
Jean-Louis Léger	Directeur DAES Préfecture de Paris
Bernard Chartier	Bureau réglementation économique Préfecture de Paris
Martine Koskas	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Paris
Laurent Sanvoisin	CCIP - Paris

**Synthèse et relevé de décisions :**

Il s'agit de la 1<sup>ère</sup> réunion du groupe thématique de concertation initié par la Ville à la demande des organisations syndicales afin de pouvoir traiter de la situation et des conditions de travail des salariés des commerces du Forum des Halles et de ses abords.

Les Halles, premier pôle commercial parisien, est avant tout un lieu de travail et de vie, et les salariés des commerces de ce secteur en sont les premiers clients. La période de chantier peut être vécue comme un traumatisme par les salariés comme par les commerçants, c'est la raison pour laquelle il apparaît important d'aménager les conditions d'une concertation et de traiter les propositions qui pourront être recueillies ; cette démarche s'inscrit dans un souci de préserver les activités et les emplois durant les phases de chantier sachant aussi que ces apports pourraient se révéler innovants pour le monde du travail, notamment entre employeurs et employés, dans l'esprit d'un « mieux vivre ensemble ».

**Problématiques pouvant être abordées dans ce cadre :**

- Conditions de mise à disposition d'un local intersyndical
- Suivi et protection des emplois durant la phase chantier
- Prospective sur l'évolution des activités et des emplois, sécurisation des parcours professionnels, qualité de vie
- Conditions de travail des salariés : amplitudes d'ouverture des commerces, horaires et mise en place d'un Comité d'Hygiène et de Sécurité
- Services innovants : espace santé, repos, culture
- Services partagés : entre plusieurs établissements
- chèques services
- Transports et logiques de flux

- ...

Pour l'ensemble des sujets, les participants s'accordent à ce que la réflexion porte sur le périmètre du Forum des Halles et de ses abords.

**Eléments de diagnostic :**

- 3 200 salariés dans le forum
- Absence de données relatives à la nature des contrats
- commerces appartenant en majorité à des enseignes, peu d'indépendants

Les participants s'accordent sur la nécessité de pouvoir disposer de données précises notamment sur le nombre de commerces et de salariés présents sur le secteur.

**Eléments de méthodologie :**

Dans une logique d'anticipation, il apparaît nécessaire de faire un état des lieux des nuisances incontournables afférentes à ce type de chantier et d'envisager les pistes pour y remédier au mieux ; dans ce sens, il est utile d'examiner le cahier des charges du concours d'architectes qui intègre un certain nombre de critères sur les conditions de mise en œuvre et d'exécution du chantier dans le cadre d'un site occupé et par la suite pouvoir attirer l'attention du jury sur la qualité des réponses apportées pour le choix du lauréat.

**Pistes pour un local :**

La Ville de Paris (Cabinet de M. Caffet) et Espace Expansion étudient d'ores et déjà les conditions de mise à disposition d'un local d'environ 125 m<sup>2</sup> rue de Rambuteau (ancienne brasserie) au profit de la concertation et des associations. Compte tenu des travaux à effectuer, l'hypothèse d'une ouverture en juin 2007 est avancée.

Les participants s'accordent sur l'intérêt d'une mixité des usages, l'utilisation de ce local par les organisations syndicales qui souhaitent pouvoir informer et communiquer avec les salariés dans un délai raisonnable est à examiner.

**Calendrier et axes de travail :**

Une prochaine réunion du groupe de concertation sera réunie **courant mars 2007**.

Points à inscrire en priorité à l'ordre du jour :

**1/ Point sur le local :**

Pour la prochaine réunion il s'agit :

- pour les unions syndicales, après s'être concertées, de confirmer leur accord pour un usage mixte et partagé du local.
- pour Unibaïl : de réunir les éléments techniques relatifs au local
- pour la ville de Paris : une concertation a déjà été engagée avec les responsables départementaux des UD dans le cadre de la concertation avec la commission administrative de la Bourse du Travail. Le principe d'un local (comme pour les sites de Paris Rive gauche et Bercy) a été acté. Les UD ont souhaité pouvoir se concerter pour déterminer le type de local (surface notamment, partage entre UD), la ville (DDEE) se tenant à leur disposition tant pour participer à la concertation qu'à la mise en œuvre en intégrant les aspects financiers.

**2/ Recueil de données :**

Dans la perspective de la prochaine réunion, Espace Expansion et la Direction du Développement Economique de la Ville de Paris en lien avec l'APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme) sont chargés d'établir respectivement :

- Le profil des salariés et la nature des commerces dans le Forum
- La cartographie et l'évolution des commerces dans un périmètre délimité autour des Halles.

**Diffusion du relevé de décisions :**

La synthèse sera diffusée aux participants ainsi qu'au comité de concertation des Halles.